Soustons, le 5 mars 2018

****

Le Principal

Aux Parents d’Elèves de CM2

Objet : Classe à horaires aménagés musicale Jazz au collège

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture depuis la rentrée 2012 d'une classe à horaires aménagés, « option Jazz », au collège François Mitterrand de Soustons en partenariat avec le Conservatoire Départemental des Landes.

Cette option est ouverte aux enfants ayant une pratique musicale régulière (inscrits au conservatoire ou dans une école de musique).

Des élèves débutants peuvent aussi être admis, selon des critères de choix de l'instrument et de motivation de l'enfant.

La CHAM jazz permet aux élèves de poursuivre plus aisément leurs études musicales en parallèle avec leurs études générales.

Les élèves bénéficient d'un aménagement de leur emploi du temps, sans qu'aucune discipline de la formation générale ne soit supprimée, ni le programme modifié.

La complémentarité de l'enseignement scolaire général et de l'enseignement musical est assurée par un travail en partenariat des professeurs du collège et des professeurs du conservatoire. Des objectifs communs sont fixés dans le projet de l'établissement.

Il ne s'agit en aucun cas d'une orientation. Tous les élèves de la CHAM ont accès aux filières de l'enseignement général et technologique à l'issue du collège.

La partie « pratique d'ensemble » sera orientée vers une initiation au Jazz. Les autres enseignements musicaux (formation musicale, instrument, éducation musicale) seront traditionnels.

Pour des raisons d'emploi du temps, le choix de la CHAM Jazz est incompatible avec toute autre option (Latin, Surf).

Une fiche de candidature pour la rentrée 2018-19 est jointe à ce courrier et doit être remise au secrétariat du collège le Vendredi 11 mai au plus tard.

Afin de vous donner de plus amples informations et répondre à vos questions, nous vous proposons une réunion d’information le :

**Lundi 30 Avril 2018 à 18h30**

**Au Collège François MITTERRAND**

**1, place Barrère – 40140 SOUSTONS**

En cas d'indisponibilité de votre part, nous restons à votre disposition et vous invitons à contacter le secrétariat du Collège ou du Conservatoire.

Dans l’attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l’assurance de nos sentiments les meilleurs.

**D. THOUY A. BONTE**

**Principal du collège Directeur du conservatoire**

|  |
| --- |
| COLLEGE |
| François Mitterrand |
| 1, rue Pierre Barrère |
| BP 66 |
| **40141 Soustons Cedex** |
|  |
|  |
| Affaire suivie par : |
| Anne-Lise DUCAMP |
|  |
| Poste : 13 |
|  |
|  |
|  05 58 41 12 71 |
|  |
| Télécopie : |
|  |
| 05 58 41 12 92 |
| Courriel |
| [ce.0400728z@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0400728z@ac-bordeaux.fr) |